



*C*

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 7 AVRIL 2022

\* \* \*

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

 **Projets de loi :**

1. **Projet de loi n° 84.21** relative à l'aquaculture marine.
2. **Projet de loi n° 85.21** modifiant et complétant la loi n° 52.09 portant création de l'Agence Nationale pour le développement de l'aquaculture.

**Approuvés sous réserve de tenir compte  
des observations soulevées à leur sujet après leur examen.**

 **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.22.222** fixant les règles du régime d'alimentation des personnes placées en garde à vue, des mineurs détenus ainsi que les modalités de service des repas.
2. **Projet de décret n° 2.22.137** complétant le décret n° 2.84.22 du 7 rabii II 1404 (11 janvier 1984) portant institution de rémunérations de services rendus par le Ministère des Affaires Culturelles.

**Approuvés.**

 **Accord international :**

- **Accord** entre le Royaume du Maroc et la république Portugaise relatif à l'emploi et au séjour des travailleurs marocains dans la République Portugaise, fait à Rabat le 12 janvier 2022.

**Présenté au Conseil préalablement  
à sa soumission au prochain Conseil des Ministres.**

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé la proposition de nomination au poste de Directeur des Affaires Juridiques, des Equivalences et du Contentieux au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.